



BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : ALEP AMORCE UN LONG CHEMIN VERS LA RECONSTRUCTION

La situation socio-économique d'Alep, théâtre de certaines des batailles les plus violentes de la guerre civile syrienne, est alarmante. Plus de la moitié des 4,8 millions d'habitants sont des déplacés internes, dont 45% sont des mineurs. Le chômage touche 70 % des jeunes. Près de 80 % des foyers vivent sous le seuil de pauvreté et 82 % souffrent d'insécurité alimentaire. Seulement la moitié des établissements de santé fonctionne et le secteur médical manque de 65 % de son personnel. L'accès à l'eau potable est limité à un tiers de la population, forçant le reste à utiliser des sources contaminées. Plus de 63 000 logements sont détruits ou gravement endommagés, privant des centaines de milliers de familles d'un toit. Enfin, 58 % des écoles sont détruites, 40 % des élèves (soit 320 000 enfants) se retrouvent ainsi exclus du système scolaire et 5 000 postes d'enseignants restent vacants.

LE CHIFFRE À RETENIR

50 %

PART DE LA POPULATION
DÉPLACÉE À ALEP

Au-delà des destructions, les entrepreneurs aleppins font face à des défis économiques structurels majeurs. L'instabilité monétaire, l'effondrement du système bancaire, l'absence de secteur assurantiel et le faible pouvoir d'achat de la population entravent la relance. Surtout, le prix de l'électricité a subi une forte augmentation, multiplié par dix pour les industriels les plus énergivores, ce qui pèse lourdement sur les charges des entreprises. En outre, l'opacité du cadre des affaires du pays a accru l'isolement des entreprises syriennes des circuits commerciaux internationaux. Les marchés rompus à de hauts standards de conformité leurs sont fermés, la difficulté à obtenir des visas d'affaires empêchent les entrepreneurs du pays à nouer des contacts à l'étranger, alors que l'écroulement du secteur bancaire les prive de transférer de l'argent en dehors des frontières nationales. Le système informel de transferts hawala permet de contourner en partie ces difficultés mais reste coûteux et compliqué.

Ces obstacles consolident le rôle de la Turquie, qui accueille toujours 2,9 M de réfugiés syriens, comme pivot commercial bancaire et logistique du pays. Certaines des entreprises aleppines en mesure d'exporter continuent de préférer le port turc de Mersin, 340 km à l'Ouest d'Alep, aux ports syriens de Tartous et Lattaquié. Par l'intermédiaire de la hawala, les Syriens font transiter leurs flux financiers vers le système bancaire turc, où ils placent leurs économies. D'après l'Union des chambres de commerce turques (TOBB), au début de l'année 2025, 30 000 entreprises actives en Turquie étaient détenues par des Syriens, arrivés principalement entre 2012 et 2016 (79 %).

Les institutions locales tentent de relancer l'économie malgré les obstacles. L'autorité nationale de promotion des investissements, la Syrian Investment Authority (SIA), et son antenne locale « Invest in Aleppo », misent sur des partenariats public-privé (PPP) pour attirer des investissements. La cité industrielle de Cheikh Najjar contribue aussi à la relance du dynamisme économique de la ville en attirant des acteurs industriels syriens et internationaux. Bien que largement endommagée par la guerre, la cité abrite encore quelques usines actives, notamment dans le textile, un secteur qui représentait 12 % du PIB avant la guerre.

Des signes de reprise économique apparaissent cependant à Alep. Le niveau de corruption ressenti par les acteurs économiques a sensiblement diminué et l'accès à l'électricité s'est stabilisé dans le sillage de l'augmentation des prix - Damas connaissait en novembre 48 heures d'approvisionnement sans coupure pour la première fois depuis 14 ans. D'après les entrepreneurs locaux, leurs carnets de commande se remplissent. La vente récente de parcelles industrielles par la cité de Cheikh Najjar a d'ailleurs reçu une demande excédant sensiblement le nombre de lots mis à disposition.

Pour marquer le premier anniversaire de l'entrée des forces des HTS dans Alep, alors contrôlée par l'ancien régime de Bachar al-Assad, Ahmad al-Charaa prononçait le 25 novembre 2025 depuis la citadelle de la ville : « Alep renaît, et avec elle, c'est toute la Syrie qui renaît ». Si la cité a bien amorcé un long chemin vers la reconstruction, les affrontements qui ont de nouveau éclaté ces derniers jours à Alep entre forces du pouvoir central à Damas et forces kurdes rappellent que la relance économique devra surtout aller de pair avec la stabilisation du contexte sécuritaire de la ville et du pays.

ÉGYPTE

1. SIGNATURE DU SLA AVEC LE FMI

Le 23 décembre, les services du FMI et les autorités égyptiennes sont parvenus à un accord technique (« Staff Level Agreement ») sur les 5^{ème} et 6^{ème} revues du programme au titre de la facilité élargie de crédit, ainsi que sur la première revue de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Le FMI salue la poursuite de la stabilisation macroéconomique, dans un contexte international contraint, avec une croissance jugée robuste (4,4 % en 2024/25, puis 5,3 % au T1 2025/26) et une amélioration de la balance des paiements, portée par les transferts de la diaspora, le tourisme et les exportations hors hydrocarbures. Le FMI salue également le maintien d'une politique monétaire restrictive, qui a engagé la désinflation, ainsi que les réformes fiscales et de simplification douanière, accueillies favorablement par le secteur privé. Les autorités sont toutefois encouragées à poursuivre les réformes fiscales, le ratio recettes/PIB demeurant limité (12,2 % en 2024/25), à renforcer les dépenses sociales ciblées, et à améliorer la gouvernance des banques publiques. Enfin, le FMI note des avancées dans la mise en œuvre des réformes au titre de la FRD, en particulier en matière de mitigation et de finance climat, notamment dans la perspective de l'entrée en vigueur du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, tout en appelant à accélérer le désengagement de l'État.

2. TRAJECTOIRE DE DÉSEDETTEMENT À L'HORIZON 2029/2030

Le ministère des Finances vise une réduction de la dette du secteur budgétaire à 68 % du PIB d'ici l'exercice 2029/30, dans le cadre d'une stratégie de restauration de la soutenabilité des finances publiques. Cette trajectoire repose sur une hausse des recettes publiques totales à 17,4 % du PIB (contre 15 % en 2024/25), une maîtrise des dépenses à 21,4 % du PIB et un resserrement du déficit budgétaire à 4,9 %, contre environ 7 % en 2024/25. En parallèle, les autorités entendent porter les recettes fiscales à 15,2 % du PIB d'ici 2029/30, après environ 12,2 % en 2024/25, avec une montée progressive à 13,4 % en 2025/26 puis 14,4 % en 2026/27, conformément aux recommandations du FMI. Le ministre des Finances a annoncé la présentation prochaine de trois stratégies de moyen terme (dette publique, politique fiscale et cadre budgétaire), ainsi que la poursuite des paquets de facilitation fiscale et la préparation d'un dispositif dédié à la simplification douanière et au commerce extérieur, destinés à élargir l'assiette, améliorer la conformité et soutenir l'investissement privé.

3. L'INDICE PMI DU SECTEUR NON PÉTROLIER AU-DESSUS DE 50 POUR LE SECOND MOIS CONSÉCUTIF

L'indice des directeurs d'achat (PMI) de l'Égypte a été ramené de 51,1 en novembre à 50,2 en décembre 2025 mais demeure au-dessus du seuil d'expansion de l'activité du secteur privé non pétrolier. Cette performance indique que l'activité du secteur a continué de progresser mais à un rythme moins soutenu qu'en novembre. Sur les cinq dernières années, c'est la seconde fois seulement que l'indice PMI se maintient au-dessus de 50 durant deux mois consécutifs. L'enquête souligne que la croissance des nouvelles commandes et celle de la production ont été les principaux moteurs des performances mensuelles, soutenus par l'amélioration de la demande et la hausse des dépenses des consommateurs. Le secteur manufacturier et la construction ont enregistré les gains les plus nets. Dans le même temps, en décembre, l'emploi a de nouveau reculé, la plupart des entreprises invoquant des difficultés à remplacer le personnel qui avait quitté l'entreprise.

4. L'ÉGYPTE SÉCURISE SES IMPORTATIONS DE GAZ DANS LA RÉGION ET PRÉPARE SON RETOUR À L'EXPORTATION RÉGIONALE

Le 4 janvier, à Doha, le ministre du Pétrole égyptien Karim Badawi et le ministre de l'Énergie du Qatar ont conclu un accord portant sur la livraison de cargaisons de GNL vers les terminaux de liquéfaction Sokhna et de Damiette, afin de sécuriser l'approvisionnement énergétique égyptien. Pour rappel, l'Égypte dépend aujourd'hui des importations pour couvrir environ un tiers de sa consommation domestique. Les détails concernant le nombre de cargaisons n'ont pas été publiés. Cet accord s'inscrit dans le prolongement d'un protocole d'entente bilatéral (MoU) visant à renforcer la coopération dans le commerce et l'importation de gaz naturel liquéfié. Parallèlement, QatarEnergy, déjà présente dans l'exploitation de plusieurs blocs offshore en Méditerranée, prévoit d'intensifier ses activités d'exploration en Égypte. Cette dynamique, suivie par un nombre croissant de compagnies internationales, s'inscrit dans un effort plus large de relance de l'exploration pétrolière et gazière, avec le forage prévu d'environ 480 puits au cours des cinq prochaines années, pour un montant estimé à 5,7 Mds USD. Dans le même temps, le Caire ajuste son positionnement gazier régional : un protocole d'accord (MoU) a été signé en vue de futures exportations de gaz naturel à destination du Liban, deux MoU portant sur la fourniture de gaz et l'approvisionnement en produits pétroliers ont été conclus avec la Syrie, tandis qu'un accord pour doubler à terme les flux d'importation d'Israël,

annoncé au mois de juin, a été récemment [approuvé](#) par le Premier ministre Benyamin Netanyahu.

5. FINANCEMENT DE 83,5 M USD POUR LA CENTRALE SOLAIRE D'ABYDOS II

La société financière internationale (groupe de la Banque mondiale) a [octroyé](#) un financement de 83,5 M USD pour la centrale solaire photovoltaïque d'Abydos II, d'une capacité de 1 GW et intégrant un système de stockage par batteries de 600 MWh, située dans le gouvernorat d'Assouan. Le projet est développé sous un format d'*Independent Power Producer* par la société émirienne AMEA Power et japonaise Kyuden International Corporation. Le montant total de l'investissement s'élève à 571,8 M USD avec un cofinancement de nombreux bailleurs [FMO (Pays-Bas), British International Investment, etc.] et banques privées. La clôture financière de ce nouveau projet d'énergies renouvelables d'ampleur confirme l'accélération de la transition du mix énergétique égyptien (1,6 GW de capacités solaires et éoliennes raccordées en 2024, 31,25 GW de projets en cours de développement).

IRAN

1. BUDGET 2026-2027 : LE GOUVERNEMENT CÈDE FACE AU PARLEMENT

Après que le parlement a rejeté le premier projet de budget du gouvernement, dans le contexte de crise sociale et de manifestations en cours, un nouveau projet a été approuvé par la commission de consolidation du parlement. Ce nouveau projet revient sur deux points de crispation fondamentaux : **i)** maintien du taux de TVA à 10 % (contre 12 % dans la version précédente); **ii)** hausse du salaire et des pensions des fonctionnaires comprise entre 20 % et 43 % selon le niveau de revenu (contre 20 % fixe dans la première mouture). Au global, le budget de l'État s'élèverait à 59,5 M Mds IRR (+11% en g.a, soit une forte contraction en termes réels au vu de l'inflation, donnée à +50% en g.a fin décembre par le Centre national des statistiques), tandis que le budget des entreprises publiques se porterait à 89 M Mds IRR (+40% en g.a). Au sein du budget de l'État, on note une hausse inédite de la pression fiscale, les recettes fiscales étant prévues à 27,3 M Mds IRR (+50% en g.a), une baisse de 25,5 % des recettes pétrolières et gazières à 85,3 M Mds IRR, du fait de prévisions prudentes dans le contexte de renforcement des sanctions internationales (1 million de barils/jour à 54 \$ pour le pétrole, et 16 Mds m³ à 0,3 \$ pour le gaz naturel), ainsi qu'un recul des recettes douanières de 13 %. À présent, ce projet de budget est à l'étude par les commissions spécialisées du parlement, et son adoption définitive par l'institution devrait intervenir dans les prochaines semaines.

2. RÉFORME DU SYSTÈME DE TAUX DE CHANGE ALORS QUE LE RIAL ATTEINT SON ÉTIAGE

Le rial a atteint son plus bas historique le 6 janvier à 1 \$ = 1 490 000 IRR, dans un contexte de fortes tensions sociales, après 9 jours de manifestations sur l'ensemble du territoire. Parallèlement, le gouvernement a engagé une réforme du système de taux multiples, avec l'ambition affichée d'aboutir à un taux de marché unique. Le 17 décembre dernier, le taux dit « de la deuxième salle » avait déjà été rapproché du taux de marché, passant à 1 \$ = 1 075 000 IRR contre 1 \$ = 752 000 IRR la veille. Le 4 janvier, le taux dit « de la première salle » (ex taux NIMA II) a été rehaussé à 1 \$ = 1 286 000 IRR contre 1 \$ = 747 000 IRR la veille. Le 7 janvier 2026, à la suite d'une réunion la veille avec la Chambre de commerce d'Iran, le ministre de l'Économie a approuvé l'intention du gouvernement de fusionner les marchés de change afin d'aboutir à un marché unique, où le taux serait déterminé par le marché. Le jour même, les deux taux mentionnés supra

ont officiellement été renommés, en « taux physique » et « taux des transferts » respectivement. Le taux des transferts devient la nouvelle référence uniforme pour les exportateurs et importateurs, à l'exception des produits encore éligibles au taux fixe NIMA I (cf. *infra*). Le taux physique représente le surcoût par rapport au taux des transferts de la fourniture de billets physiques. Au 6 janvier, le taux des transferts s'élevait à 1 \$ = 1 275 000 IRR, tandis que le taux physique atteignait 1 \$ = 1 314 000 IRR.

3. NOUVEAUX COUPONS ALIMENTAIRES ET RÉDUCTION DU TAUX NIMA

Dans le contexte des manifestations actuelles sur le territoire, le gouvernement a annoncé une importante réforme du taux fixe NIMA I (1\$ = 285 000 IRR), dont l'assiette est désormais réduite aux produits médicaux et pharmaceutiques, supprimant ainsi les produits alimentaires essentiels – à l'exception du blé, qui reste dans le périmètre. Dans le même temps, afin de compenser la hausse des prix alimentaires qui en résulte, le gouvernement a annoncé mettre en place un nouveau coupon électronique mensuel, utilisable uniquement pour les achats alimentaires essentiels, auprès de 270 000 magasins référencés. Ce coupon, qui s'ajoute aux subventions directes existantes, est fixé à une valeur de 10 M IRR (environ 6 €) par personne et par mois, et sera révisé en fonction de la dépréciation du rial face au dollar. Le gouvernement entend ainsi faire basculer la subvention de l'importateur (taux préférentiel) vers le consommateur (coupon). Le coût annuel du système NIMA I est estimé à environ 10 Mds USD. Selon le projet de loi de finances 2026-2027, le gain attendu pour les ressources publiques avoisinerait les 4,4 Mds USD. À court terme, il apparaît probable que la valeur des coupons soit insuffisante pour compenser la hausse des prix à l'importation des produits concernés. L'ambition à terme du gouvernement est de supprimer le taux NIMA I, afin d'atteindre un taux de marché unique.

ISRAËL

1. DEUXIÈME BAISSE CONSÉCUTIVE DE 28 PB DU TAUX DIRECTEUR DE LA BANQUE D'ISRAËL

Le Comité monétaire de la Banque d'Israël a procédé début janvier à une réduction inattendue de son taux directeur de 25 points de base, le faisant passer de 4,25 % à 4 %, alors que le consensus des économistes anticipait un *statu quo*. Cette décision fait suite à une première baisse intervenue fin novembre 2025, de 4,5 % à 4,25 %, marquant ainsi la deuxième détente monétaire consécutive depuis le début de l'année 2024. Pour justifier ce mouvement, le gouverneur a

souligné la poursuite de la désinflation (le taux d'inflation annuel à 2,4 % s'étant rapproché du centre de la cible officielle de 1 % à 3 %) ainsi que l'appréciation récente du shekel, qui contribue à atténuer les pressions inflationnistes importées. Malgré un environnement géopolitique incertain, le maintien du cessez-le-feu et la baisse graduelle du nombre de réservistes mobilisés réduisent les risques immédiats sur l'activité économique. Cet assouplissement monétaire est ainsi destiné à soutenir la demande intérieure sans compromettre la stabilité des prix.

2. RECOLT IMPORTANT ET SANS PRÉCÉDENT DU TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EN 2025

Selon une analyse publiée par le cercle de réflexion Taub, la croissance démographique israélienne a fortement ralenti en 2025 pour atteindre environ 0,9 %, soit son niveau le plus bas depuis la création de l'État en 1948, rompant avec une trajectoire historique marquée par une progression annuelle d'au moins 1,5 % depuis le début des années 1950. Ce net infléchissement résulte de plusieurs facteurs : une hausse du nombre de décès dans le contexte post-conflit, une poursuite de la baisse de la fécondité (le taux de fécondité total est désormais estimé à 2,8 enfants par femme contre plus de 3 avant 2020) ainsi qu'un solde migratoire devenu négatif, avec davantage de départs que d'entrées sur l'année. En termes absolus, l'augmentation nette de la population n'aurait représenté qu'un peu moins de 100 000 personnes, contre des gains annuels fréquemment supérieurs à 150 000 à 200 000 au cours de la décennie précédente. Israël compte à ce jour 10,2 millions d'habitants.

3. RETARDS STRUCTURELS ET DÉRIVES FINANCIÈRES DANS LE PROJET DE MÉTRO DE TEL AVIV

Un audit conduit par le Contrôleur de l'État sur l'état d'avancement de la planification et de l'exécution du projet de métro dans la région métropolitaine de Tel-Aviv fait ressortir des constats préoccupants aux plans budgétaire et calendaire. Le rapport souligne un écart substantiel entre les estimations financières actuelles, évaluées à environ 177 Mds ILS et qui prennent en compte inflation et hypothèses de recettes fiscales actualisées, et l'enveloppe initiale du projet, fixée à 150 Mds ILS, soit un dépassement potentiel de près de 18 %. Le calendrier apparaît tout aussi fragile alors que la mise en service pourrait intervenir après 2040. Le contrôleur identifie au-delà des effets directs de la guerre une accumulation de retards structurels et de problèmes organisationnels et de gouvernance, notamment la création tardive de l'autorité dédiée au

métro, les difficultés à recruter environ 16 000 travailleurs étrangers dans le secteur de la construction ainsi que plus de 4 000 ingénieurs et cadres techniques qualifiés.

4. ANNÉE RECORD POUR L'IMMATRICULATION DES NOUVEAUX VÉHICULES

En 2025, 300 200 voitures neuves ont été immatriculées en Israël auprès du ministère des Transports, soit une hausse de 9 % en glissement annuel et de 15,4 % par rapport à 2023, portant le marché automobile à un niveau record historique dans un contexte marqué par l'incertitude macroéconomique, la guerre et une défiance du public à l'égard des transports collectifs. Pour la deuxième année consécutive, Toyota s'impose comme le premier constructeur du pays avec 40 642 véhicules immatriculés, devant Hyundai (31 693 unités), tandis que la marque chinoise Chery accède pour la première fois à la troisième place avec 26 764 véhicules, seulement trois ans après son entrée sur le marché israélien. Plus largement, plus de 98 000 voitures produites en Chine ont été immatriculées en Israël en 2025, faisant de la Chine le premier pays fournisseur de véhicules neufs en Israël, avec une part de marché d'environ 33 %. En 2025, 11 888 voitures de marques françaises ont été immatriculées en Israël, soit 3,9 % du marché des voitures neuves.

JORDANIE

1. L'INDICE ASE FRANCHIT LES 3600 POINTS

Pour la première fois depuis 2008, l'indice général de la Bourse d'Amman (Amman Stock Exchange, ASE) a dépassé les 3 600 points, reflétant une amélioration des performances du marché, soutenues par des volumes et valeurs d'échange élevés. Cette hausse place l'indice à son plus haut niveau depuis 17 ans, soulignant la confiance des investisseurs (locaux et étrangers). Par ailleurs, la capitalisation boursière de l'ASE a bondi de +50 % en 2025 par rapport à 2024, atteignant 26,5 Mds JOD (37,4 Mds USD). Bloomberg a récemment classé l'ASE au 13^e rang mondial des performances de 2025.

2. PERFORMANCE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE JORDANIENNE

Selon un rapport de la *Jordan Chamber of Industry* (JCI), les secteurs de l'agroalimentaire, de la restauration et de l'élevage en Jordanie couvrent en moyenne plus de 62 % des besoins du marché local. Environ 70 % des ventes des entreprises industrielles jordaniennes seraient destinées au marché intérieur. Le document souligne par ailleurs que le Royaume a

atteint une forme « d'autosuffisance » pour plusieurs produits : produits laitiers, viande, volaille, boissons, œufs, fromage, conserves et légumineuses. Le secteur agroalimentaire à lui seul contribue à hauteur d'environ 6 % au PIB (contre 5 % précédemment), sa contribution directe et indirecte au PIB s'élevant à environ 15 %.

3. HAUSSE DE LA VALEUR DES ACTIFS DU SSIF EN 2025

La valeur des actifs du fonds d'investissement de la sécurité sociale (SSIF) a atteint 18,6 Mds JOD (26,2 Mds USD) fin décembre 2025, soit un taux de croissance de + 15 %. Cette hausse de +2,6 Mds JOD (3,7 Mds USD) est le résultat d'une progression des revenus – d'un côté des rendements nets des investissements issus des portefeuilles du SSIF (1,1 Md JOD / 1,5 Md USD) et de l'autre des valorisations de ses participations en actions (1,1 Md JOD / 1,5 Md USD) – mais également d'un transfert d'environ 200 M JOD (282 M USD) d'excédent de la Social Security Corporation. Pour rappel, la valeur des actifs avait atteint 16,1 Mds JOD (22,7 Mds USD) fin 2024, 14,8 Mds JOD (20,8 Mds USD) fin 2023 et 13,8 Mds JOD (19,5 Mds USD) fin 2022.

4. RAPPORT ANNUEL DE L'AUDIT BUREAU

L'Audit Bureau, principale institution de contrôle des finances publiques en Jordanie, a présenté son rapport annuel pour 2024, faisant état de 22,3 M JOD (31,5 M USD) de récupérations financières. Au total, 1 078 infractions financières ont été enregistrées, 11 affaires ont été transmises à la justice et 8 à la Commission d'intégrité et de lutte contre la corruption. Par ailleurs, 46 décisions de récupération des fonds dépensés sans justification valable et 41 ordonnances de recouvrement immédiat des dettes dues au Trésor ont été rendues. Le Bureau souligne une amélioration du taux de réponse des entités contrôlées, dans un contexte de modernisation de ses méthodes de contrôle.

LIBAN

1. ACCORD ENTRE LE LIBAN ET L'ÉGYPTE POUR L'IMPORTATION DE GAZ NATUREL

Le Liban a signé le 29 décembre 2025 un protocole d'accord avec l'Égypte en vue d'importer du gaz naturel destiné à l'alimentation de ses centrales à gaz, en particulier celle de Deir Ammar, dans le cadre d'une stratégie visant à réduire sa dépendance au fioul. L'accord indique par ailleurs qu'une commission technique a évalué l'état du gazoduc reliant Aqaba à Deir Ammar via la Syrie. La réhabilitation de la section libanaise, inactive depuis plusieurs années, pourrait être achevée en trois à quatre mois à un coût estimé

comme limité, sous réserve de travaux similaires côté syrien et de la mobilisation de financements internationaux.

2. ADOPTION DE LA GAP LAW EN CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres a adopté le 26 décembre 2025 le projet de loi de « stabilité financière et de compensation des dépôts », appelé communément « gap law », par 13 voix contre 9. Ce texte vise à définir les paramètres financiers de la répartition des pertes entre les différents acteurs de la crise ayant fait suite à l'effondrement d'octobre 2019 - Banque centrale (Banque du Liban), État, actionnaires des banques commerciales, déposants... - et les modalités d'indemnisation des déposants, en particulier ceux dont les dépôts sont inférieurs à 100 000 USD. Une telle loi est une condition pour la conclusion, ensuite, d'un programme avec le FMI permettant de restaurer la confiance dans le Liban et d'attirer les financements étrangers. Le texte doit dorénavant être étudié en commission des Finances.

SYRIE

1 MISE EN CIRCULATION DE LA « NOUVELLE LIVRE SYRIENNE » AU 1^{ER} JANVIER 2026

Lors d'une conférence qui s'est tenue le 29 décembre 2025 à Damas, le président intérimaire A. al-Charaa et le gouverneur de la Banque centrale syrienne A. Husrieh ont annoncé le remplacement de la monnaie nationale par la « nouvelle livre syrienne » (New Syrian Pound) à partir du 1^{er} janvier 2026. Les nouveaux billets ne comportent plus de référence à des personnages de l'histoire syrienne, mais à des symboles de la vie quotidienne des Syriens (coton, rose de Damas etc.).

D'après la [décision n° 705 du 29 décembre 2025](#) de la Banque centrale syrienne, 100 anciennes livres valent 1 nouvelle livre. Il ne s'agit toutefois pas d'une dévaluation, qui aurait diminué la valeur de la monnaie syrienne par rapport aux autres devises : l'opération est purement nominale, réduisant d'un facteur 100 la valeur faciale (et non réelle) de la monnaie.

Le remplacement des billets conduisait à d'importantes files d'attente devant les banques dès le 3 janvier en Syrie. La période de coexistence des deux monnaies est censée durer trois mois.

2. SIGNATURE D'UN ACCORD D'EXÉCUTION DU FINANCEMENT DE LA BANQUE MONDIALE

Le ministère des Finances et l'Établissement général pour le transport et la distribution d'électricité ont signé le 24 décembre 2025 un accord d'exécution (sub-agreement) pour mettre en œuvre le financement

accordé par la Banque mondiale (l'Association internationale de développement) en juin 2025, une enveloppe de 146 Mds USD pour réhabiliter et moderniser les réseaux d'électricité en Syrie. L'accord prévoit notamment la construction de lignes d'interconnexion avec la Jordanie et la Turquie et la réhabilitation de plusieurs postes électriques dans des zones où l'on constate un retour important de populations déplacées, comme à Alep, Idlib ou dans la région de Damas.

3. FORTE HAUSSE DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE TURQUIE

Les importations de Turquie vers la Syrie ont augmenté de 70 % sur un an d'après les données officielles turques, passant de 1,9 Mds USD en 2024 à 2,6 Mds USD en 2025. Cette hausse est portée notamment par les importations de produits chimiques, et d'équipements industriels agricoles et de santé. Alors que les échanges pourraient s'intensifier dans les mois et années à venir, selon la stabilisation économique du pays, cette arrivée massive de produits turcs à bas prix a toutefois affaibli la compétitivité des produits locaux syriens.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. LA CRISE FINANCIÈRE SE POURSUIT EN 2026

Avec le début de 2026, la crise financière de l'Autorité palestinienne se poursuit, aggravée par la rétention par Israël des fonds de compensation. Ces fonds ont été retenus partiellement pendant plus de deux ans, avant que leur transfert ne soit totalement interrompu depuis mai 2025, plongeant les finances publiques dans un état d'asphyxie. Cette situation a entraîné des retards répétés dans le paiement des salaires, l'accumulation des dettes envers le secteur privé et de sérieuses difficultés dans la fourniture des services essentiels.

La dette publique a ainsi atteint environ 46 Mds NIS (11,5 Mds EUR), accentuant la pression sociale et affaiblissant la liquidité du secteur privé. À ce jour, plus de 14 Mds NIS (3,5 Mds EUR) de fonds de compensation restent retenus.

Malgré une capacité de résilience qualifiée d'exceptionnelle, soutenue par les transferts de la diaspora et certaines opportunités d'emploi, les autorités estiment que ces facteurs ne suffisent plus. Toute issue durable à la crise demeure conditionnée à un véritable déblocage politique.

2. LES BANQUES PALESTINIENNES FORTEMENT DÉPENDANTES DES INTÉRêTS SUR LES PRÊTS BANCAIRES

Selon les données trimestrielles de l'Association des banques palestiniennes, 79 % des revenus des banques opérant en Palestine proviennent des intérêts sur les prêts jusqu'à la fin du troisième trimestre 2025. Les revenus issus des intérêts ont atteint 645 M USD, sur un total de 819 M USD de recettes bancaires.

Cette forte concentration reflète la dépendance du secteur bancaire à l'activité de crédit, dans un contexte marqué par le ralentissement économique, la baisse de l'investissement et l'augmentation des

risques de défaut. Les revenus tirés des commissions bancaires demeurent limités (55,2 M USD), tout comme ceux issus des opérations de change (79 M USD) et des autres revenus (31,4 M USD).

Par ailleurs, les données de l'Autorité monétaire palestinienne indiquent que 37,2 % des dépôts bancaires génèrent des intérêts, sur un total de 21,4 Mds USD de dépôts. Les dépôts rémunérés s'élèvent à 7,99 Mds USD, contre 13,47 Mds USD non rémunérés, confirmant le rôle central du crédit dans l'équilibre et la stabilité du secteur bancaire palestinien.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,6	25*
PIB (MDS USD) – 2024^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,7	16,4	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	51,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr